

	Grenoble, les 20 et 21 mars 2014
Thème introductif	
Une dynamique pour une profonde transformation sociale	
RAPPORTEURS	RAPPORTEURS
Frédérique Rolet, Roland Hubert, Daniel Robin	Corinne BAFFERT, Jacques AGNÈS et François LECOINTE
	VOTES : Pour : 42 – Contre : 2 – Abst . : 0 – RV : 0
1. UNE POLITIQUE ECONOMIQUE CONSERVATRICE	LIBERALE
<p>1.1. Les politiques actuelles prônant l'austérité et imposant pour cela des réformes structurelles ne peuvent permettre de sortir de la crise : la faiblesse de la politique salariale et de la consommation obère une possibilité de relance, alimente les déficits, entraînant de nouvelles mesures d'austérité et aggravant les conséquences sociales... Pourtant, elles constituent le fonds commun de la politique européenne qui ne s'interroge que sur le rythme des mesures et, encouragée par le léger rebond du PIB constaté mi-août 2013 en Europe, est décidée à poursuivre sur cette voie.</p>	<p>prônent l'austérité, imposant salaires bas et déréglementation. Le terme de crise est employé dans un contexte de hausse des dividendes versés aux actionnaires et de rapport de force très défavorable aux travailleurs ; ainsi les déficits sont alimentés et creusés, donnant toujours prétexte à de nouvelles dégradations avec les conséquences sociales que l'on sait.</p>
<p>1.2. Quant au FMI, qui vient de décerner un satisfecit à la France pour sa politique budgétaire tout en préconisant un infléchissement de l'austérité portant sur la fiscalité, il reprend le thème du coût du travail facteur du manque de compétitivité et propose le gel du salaire minimum, une plus grande flexibilité sur les salaires et le temps de travail, une plus grande concurrence dans les secteurs protégés, une réforme des retraites, plus de flexibilité dans le secteur bancaire.</p>	

<p>1.3. Pour le SNES-FSU une croissance durable doit s'appuyer sur un investissement aujourd'hui absent et une meilleure répartition des richesses. Or, enfermé dans la logique de la politique européenne actuelle, le gouvernement français qui a fait le choix du TSCG s'aligne de fait sur les orientations de la Commission et poursuit une politique préjudiciable aux salariés et retraités, amoindrissant notre modèle social, diminuant les solidarités. En France comme dans de nombreux pays, les effets du traitement de la crise économique et sociale suscitent des mouvements de protestation et creusent la distance entre les citoyens et le monde politique.</p>	
<p>1.4. *L'écart croissant entre les citoyens et les partis démocratiques traduit le discrédit de la politique économique et sociale pratiquée. Les différents scandales touchant des élus ont aggravé le phénomène. Le poids grandissant de l'abstention aux élections, **, et le recul des partis traditionnels trouvent leurs origines dans la déception de toute une partie de l'électorat, notamment des catégories populaires. ***</p>	<p>partis politiques traditionnels</p> <p>*Les institutions et modes de scrutin de la Vème république ne sont pas démocratiques et produisent à tous les niveaux, des élus qui ne représentent pas la réalité diverse et pluraliste des électeurs et des instances délibératives et exécutives minoritaires dans l'électorat.</p> <p>**la hausse des résultats de l'extrême droite</p> <p>***Les politiques racistes et autoritaires du gouvernement, avec notamment la répression de syndicalistes ou l'expulsion de certains de nos élèves sans-papier ou de familles sans-papier participent de plus en plus à brouiller les repères politiques et à faire progresser l'extrême droite.</p>
<p>1.5. Tout en étant conscient du risque d'un progrès du FN aux prochaines élections, il s'agit d'analyser précisément la hausse des résultats de l'extrême droite dans les précédents scrutins : les différentes élections partielles tenues en métropole révèlent surtout une montée de la droite et un fort taux d'abstention. Mais on constate une difficulté tant de la droite que de la gauche à trouver la bonne stratégie face au FN qui cherche à imposer les thèmes du débat politique.</p>	

<p>2. QUELLE STRATEGIE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DANS CE CONTEXTE ?</p>	
<p>2.1. Les transformations en cours du capitalisme, la financiarisation de l'économie ont produit les effets que l'on connaît en termes de crise économique et sociale. De ce fait, les préconisations réitérées sur la nécessité de changer de modèle, le discours sur le caractère « obsolète » de l'héritage du programme du CNR et du compromis social élaboré après-guerre trouvent de larges échos.</p>	
<p>2.2. Confrontés à des difficultés croissantes mais aussi à la fin de l'espérance dans une possible mobilité sociale, de nombreux salariés cherchent des solutions individuelles et sont prêts à accepter des régressions*. La montée des inégalités, y compris dans les services publics (l'éducation en particulier) fait douter de la solidarité et du collectif. Les divisions sont exacerbées entre les différentes catégories de travailleurs, les générations, etc., les phénomènes communautaristes se développent.</p>	<p>conduits..., et d'autant plus que le rouleau compresseur idéologique répète à l'envi qu'il n'y a pas d'autre choix.</p>
<p>2.3. L'État est affaibli par les restrictions* budgétaires et donc restreint dans ses capacités d'action, contesté comme pilote de la politique économique et sociale et incité à ne jouer qu'un rôle de régulateur au profit du privé ou des collectivités territoriales et de l'Europe.</p>	<p>*qu'il programme...</p>
<p>2.4. Son aveu d'impuissance à infléchir des choix du patronat délocalisant ou fermant des entreprises y compris quand elles engrangent des bénéfices, l'affaiblissement des services publics dans un certain nombre de territoires, ont renforcé ces tendances.</p>	
<p>2.5. L'incapacité du syndicalisme à créer un vrai rapport de forces,</p>	

<p>l'absence de victoires importantes et la division des organisations n'ont pas permis d'infléchir ces orientations.</p>	
<p>2.6. Les chiffres publiés par le ministère du Travail donnent 51 % au « bloc des syndicats d'accompagnement » qui argue du fait qu'il répond à l'aspiration des Français demandeurs de « syndicats plus réalistes ». Cette situation et le constat que la crise exacerbe la demande de pragmatisme et facilite les régressions alliées à la possibilité de signer des accords sans que les non-signataires puissent s'opposer au texte (exemple de l'ANI) peut conduire à un renforcement d'un syndicalisme qui ne s'inscrit que dans les « marges des politiques libérales ».</p>	<p>Le passage en force avec l'ANI a constitué un vrai déni de démocratie sociale. La possibilité de ratifier des accords sans que les organisations non signataires puissent s'opposer au texte conduit à renforcer un syndicalisme d'accompagnement, ne s'inscrivant que dans les « marges » des politiques libérales. Cette situation provoque des régressions au détriment des salariés.</p>
<p>2.7. Un tel contexte impose de renforcer le syndicalisme *dans tous les secteurs mais aussi dans une dynamique interprofessionnelle capable de redonner confiance dans sa capacité à agir pour l'ensemble des salariés.</p>	<p>*de transformation sociale</p>
<p>3. POUR L'EDUCATION : LES MOYENS D'UNE AMBITION A AFFIRMER</p>	
<p>3.1. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école n'a pas su créer la dynamique attendue par la Nation, en partie à cause du refus de porter la scolarité obligatoire à 18 ans, mesure pourtant indispensable socialement et qui aurait permis de penser autrement les contenus sur l'ensemble de la scolarité et de renforcer l'unité du second degré*. Pour le SNES-FSU, il est urgent de rompre nettement avec la loi de 2005 et les politiques éducatives de ces dix dernières années sur au moins trois points.</p>	<p>créé...parce qu'elle n'a pas fait le choix</p> <p>*; elle n'a pas fait non plus celui de rompre avec les réformes Fillon et Chatel ...</p>
<p>3.1.1. Il faut en premier lieu programmer, contrairement à la rigueur budgétaire imposée par le gouvernement, un investissement nettement</p>	

<p>plus important pour que l'Éducation nationale soit le moteur du développement intellectuel, social et économique du pays, indispensable en réponse aux besoins en qualifications de haut niveau dans une société en pleine mutation.</p>	
<p>3.1.2. Il est indispensable de sortir de l'enfermement, en grande partie idéologique, dans l'idée que la rupture entre les premier et second degrés constitue la cause essentielle des difficultés scolaires, ce qu'aucune étude scientifique sérieuse ne peut valider. La difficulté scolaire ne naît pas uniquement à l'entrée en Sixième ou au cours du collège, elle peut se construire à tous les niveaux mais, en ce qui concerne les sorties sans qualification, elle a essentiellement ses racines dans le premier degré.</p>	
<p>3.1.3. Enfin il faut repenser la réforme de la formation des enseignants et CPE dans son ensemble, en y intégrant, entre autre, la nécessité absolue de lutter contre la crise du recrutement qui touche de plein fouet le second degré : les métiers de l'enseignement exigent une formation disciplinaire de haut niveau alliée à une véritable formation en sciences de l'éducation, pédagogie, didactique de sa discipline, psychologie de l'adolescent... prenant appui sur la recherche. Un dispositif de prérecrutement doit être mis en place.</p>	
<p>3.2. Pour relever le défi de l'élévation générale des qualifications et de la lutte contre les inégalités sociales et scolaires, le système éducatif doit trouver une nouvelle cohérence. L'unité du second degré amenant toute une génération au niveau baccalauréat est un élément fondamental parce qu'il dégage le collège de l'urgence de l'orientation, en particulier pour les élèves les plus en difficulté dont l'avenir scolaire est trop souvent scellé dès leur entrée en Sixième. Elle est indispensable pour construire le triptyque formation initiale/insertion dans la société et dans l'emploi/formation tout au long de la vie. Elle doit être pensée à partir de l'objectif de l'accès de tous à une culture commune, telle que la développe</p>	

<p>le projet éducatif de la FSU, structurée par les disciplines scolaires. La relance de l'éducation prioritaire est une priorité.</p>	
<p>3.3. Aucune refondation ne peut se faire sans les personnels qui doivent reprendre la main sur leur métier. Le SNES-FSU les appelle à faire entendre leur voix dans tous les débats sur les textes d'application de la loi*.</p>	<p>* : refonte des programmes, relance de l'éducation prioritaire, formation des enseignants et des CPE...</p>
<p>3.4. S'agissant de l'exercice du métier, deux ans après l'arrivée du gouvernement, les personnels ne peuvent plus attendre ou se contenter de promesses. Il est temps d'imposer le changement. Pour cela, le SNES doit porter ses revendications et obtenir avec les personnels les transformations qu'ils attendent : amélioration des conditions de travail et d'emploi, abandon des méthodes « managériales » au profit d'une gestion plus démocratique et plus collective des établissements, revalorisation salariale et matérielle des métiers de l'éducation, évolution des statuts et des missions, dans le respect de quatre conditions (définition hebdomadaire du service des personnels ; aucun alourdissement de la charge de travail des personnels ou du nombre d'heures de cours dues ; respect de la qualification disciplinaire ; respect des missions de chacun).</p>	<p>3.4. Penser à contextualiser en fonction du CTM du 27/03</p>
<p>4. FAIRE VIVRE LE SYNDICALISME DE TRANSFORMATION SOCIALE POUR GAGNER</p>	
<p>4.1. Gagner pour le second degré et ses personnels demande aussi d'avancer sur la construction d'un nouvel outil syndical parce que la transversalité des questions ne permet plus de penser que des améliorations notables seraient possibles dans l'éducation sans des évolutions globales. Le rapprochement du syndicalisme des salariés du public et du privé est une nécessité impérieuse.</p>	

<p>4.2. La première urgence est de replacer les débats dans un cadre politique et de démonter le sens des politiques en cours, d'éclairer leurs véritables finalités : instrumentaliser la crise pour mettre fin à l'État social, transférer la dépense publique vers la dépense privée, livrer à la concurrence tous les services, en finir avec les protections collectives.</p>	
<p>4.3. Il s'agit de convaincre que d'autres choix sont non seulement possibles mais indispensables. Développer la protection sociale et les services publics est la voie la plus efficace et la moins coûteuse pour lutter contre les inégalités sociales, construire la transition écologique.</p>	
<p>4.4. La lutte contre les paradis fiscaux, contre le détournement de la dépense publique au profit d'intérêts privés peut rassembler les combats de tous les peuples.</p>	
<p>4.5. Il faut repenser le rôle de l'État* : ce dernier doit être stratège et acteur, stratège car il doit être le décideur des choix économiques et sociaux, acteur car il est seul en mesure de garantir par ses actions l'égalité entre les territoires, entre les citoyens et d'imposer un modèle de développement intégrant l'intérêt général.</p>	<p>* et lui redonner une place centrale :</p>
<p>4.6. L'articulation avec l'action des collectivités territoriales doit être repensée autrement que par le souci de faire porter sans cesse plus de missions de service public sur les collectivités territoriales pour des raisons budgétaires*.</p>	<p>*et idéologiques. Le Snes s'oppose à la logique de territorialisation qui est à l'œuvre et redit son opposition à la création de nouveaux échelons comme les agglomérations et les métropoles.</p>
<p>4.7. L'action de l'État sur les services publics* doit être renforcée (transport, énergie...), les services publics étant un outil économique stratégique, singulièrement en période de crise.</p>	<p>, source d'égalité et de justice sociale...</p>

<p>4.8. Quant à la fonction publique, elle doit jouer un rôle déterminant dans le développement des solidarités et l'accès de tous à des services essentiels pour chaque citoyen comme l'éducation, la santé, la justice et la sécurité.</p>	
<p>4.9. *Leur marchandisation, même partielle, ou leur mise en concurrence sont porteuses de graves et profondes inégalités marginalisant davantage encore une partie de la population, fragilisant voire ruinant certaines solidarités. C'est en ce sens que le principe statutaire, avec ce qu'il impose en particulier en terme de recrutement et de définition des missions des fonctionnaires, et le respect de la laïcité sont indispensables pour l'efficacité de ces missions.</p>	<p>*Le Snes, dans la FSU, s'oppose à...</p>